COMPTE RENDU du 7ème CPR RITA ANIMAL
du 20 juin 2018
SICA REVIA

Présents : *feuilles d'émargement en PJ*

- ACTA
- ACTA - OI
- ARP
- AVIPOLE
- Ch. Agriculture
- CIRAD
- COOPEMIEL
- DAAF
- Eleveurs
- FRCA
- GDS
- Lycée agricole Laval
- Lycée agricole St Joseph
- QUALITROPIC
- SAR
- SICA REVIA
- SICALAIT
- URCOOPA
- VETORUN

ORDRE DU JOUR : *Diaporama de présentation en PJ*

Introduction

1. Le sanitaire : point actions menées, propositions actions 2019-2020 et transfert
   1.1. Les actions en cours
   1.2. Les propositions pour 2019-2020
2. Ecoantibio : projet Antibiodom
3. Maîtrise et amélioration du BE animal en HS : propositions missions et études
4. Les fourrages : point actions menées, propositions actions 2019-2020 et transfert
   4.1. Point sur les connaissances et pratiques
   4.2. Expérimentations et acquisition de connaissances
   4.3. Développement d'outils
5. L'animation Inter-DOM
   5.1. Faits marquants 2018
   5.2. Appui des ITA
   5.3. Nouveau projet inter-DOM
   5.4. Promaki, application de suivi des projets
6. Infos

Conclusion

<u>Introduction par la DAAF</u>

On est à un moment charnière du dispositif FEADER sur le financement des mesures 16.2.1 (actions de R&D) et 1.2.1 (transfert) : c'est le moment de faire un bilan des actions conduites depuis 2015 pour entamer la 2nde période qui va courir sur 2019-2020.

Ce CPR va permettre de faire un bilan qualitatif pour orienter le travail du comité de sélection qui se réunira à la suite des AAP.

La DAAF l'a transmis au CD le 08/06/2018. L'objectif est que cet AAP sorte à la mi-août pour une réponse du comité de sélection entre mi-septembre et mi-octobre 2018.

La mesure 1.2.1 (transfert de connaissance) est le fer de lance de tout ce qui a été élaboré en R&D et qui doit avoir une application directe chez les éleveurs. La DAAF a reçu toutes les structures émargeant sur ce dispositif pour un bilan sur les actions menées et les indicateurs. Cet AAP, complémentaire de celui de la 16.2.1, doit sortir en même temps.
Un AAP sur la mesure 211, sur le conseil individualisé, vient de sortir. Il complète le dispositif de conseil sur des thématiques ciblées.

1. Les actions sanitaires

1.1. Point sur les 5 actions menées depuis juin 2015

Sur la qualité sanitaire du cheptel 2 axes distincts :
Les bavites: un gros travail a été mené sur le suivi des populations de *culicoïdes* : modélisation, caractérisation, circulation virale. La dernière campagne d'échantillonnage s'est achevée fin 03/2018. Il est prévu 2 journées de transfert pour les techniciens et les éleveurs en 09/2018. Un travail est également en cours pour développer un système de surveillance entomologique innovant pour anticiper les épisodes cliniques de bavites.
Les HP : la partie cohorte s'achève. Sur les suspicions, chaque signalement fait l'objet d'un retour d'information vers l'éleveur, mais les retours sont en deçà des attentes.
Un travail sociologique est en cours auprès d'un panel de 30 éleveurs représentatifs des filières gros ruminants. Il s'agit d'identifier leurs préoccupations concernant le volet sanitaire. Des enquêtes de terrain ont été menées et un rapport sera disponible en fin d'année.
Concernant la **lutte intégrée**, des états généraux de la santé animale sont prévus les 5 et 6/09/2018. Tous les acteurs de l'élevage sont invités à y participer.

Sur la **mortalité des veaux et l'infertilité des vaches**, l'enquête menée a mesuré beaucoup de facteurs de risques pré-ciblés (pluviométrie, température…), mais les résultats montrent que peu d'éléments sont dépendants de ces aléas. Ce sont les fondamentaux, non appliqués qui ressortent. Le rapport final sera disponible fin juin.
Un travail de transfert est à faire auprès des techniciens de la filière bovins viande pour qu'ils puissent mettre en place un plan d'actions.
Il est demandé qu'une présentation détaillée de cette étude soit faite aux partenaires. Restitution à programmer.

Sur l'**épidémiologie**, la version V1 de l'application sur les modules porcs et bovins sera opérationnelle le 15/09/2018.
Sur Varroa, le travail a démarré, avec 2 nouveaux techniciens.

Sur les **salmonelles et la qualité de l'eau**, une bonne dynamique de collaboration est installée avec les éleveurs et les techniciens, ce qui facilite transfert.

1.2. Le programme de travail pour 2019-2020

Pour la **filière apicole**, le programme a été validé par les professionnels (nécessite de renforcer les équipes ingénieurs et techniciens). Le transfert est au cœur du programme, avec la mise ne place d'un groupe de travail qui se réunit mensuellement, une newsletter prévue, des alertes texto pour le suivi des traitements et une réactualisation des formations au fur et à mesure de l'avancée des résultats.

Echanges :
Cette feuille de route a été co-écrite avec le SAR, l'ADA et la COOPEMIEL. L'ensemble de la filière l'a validé.
Il va falloir bien coordonner les actions de lutte pour réussir le transfert.
Les apiculteurs ont des besoins nouveaux en termes de recherche et de progression technique. Jusqu'à présent on était sur une apiculture traditionnelle, mais depuis 02/2017 on

est entré dans une apiculture moderne qui nécessite un appui recherche et technique : les besoins en transfert ont changés et la demande est forte.

Concernant les **filières monogastriques**, la lutte contre les salmonelles reste une action phare en volaille, avec le travail sur les ténébrions à continuer, mais également de nouvelles perspectives comme les flores de barrières ou la qualité les litières.
La vaccination reste intéressante à tester, mais n'est pas prioritaire, dans le sens où il y a déjà tout un travail à faire en amont sur les bonnes pratiques.
Le bien-être animal en volaille, notamment en lien avec les litières, et la qualité de l'eau en porc entrent également dans les axes de travail.

Echanges :
La lutte contre les salmonelles reste la priorité pour les éleveurs en volaille.
Sur les récidives en salmonelles, un gros travail est à faire sur l'application des fondamentaux en termes de biosécurité.
Un travail de mise à niveau permanent des techniciens doit être fait.
Sur le transfert, le GDS co-construit les actions et les protocoles avec les équipes techniques ce qui permet d'avoir un transfert direct sur le terrain. Il en est de même avec les techniciens d'AVIPOLE.
La question se pose sur l'appropriation : qu'est-ce que les éleveurs font des bonnes pratiques et du transfert ? Quelles contraintes mettre en place pour qu'elles soient appliquées ? Il est indispensable que les éleveurs s'approprient les mesures de biosécurité.
Certaines organisations métropolitaines ont mis en place des mesures de contrôle strict (comme Loué) et tout le monde s'y retrouve.
La lutte contre les ténébrions est une priorité.
Il y a un travail à mener également sur la rénovation des bâtiments.
Sur la qualité des litières en lien avec les pododermatites, les essais asséchants ne semblent pas être pertinents, alors qu'il existe d'autres axes de travail pour améliorer la qualité des litières, notamment sur les bonnes pratiques.

Concernant **les filières ruminants**, la continuité des actions en lien avec la qualité sanitaire du cheptel et l'épidémiosurveillance est actée.
De nouveaux axes de travail sur la qualité du lait, la qualité de l'eau et le parasitisme interne sont remontés lors du recensement des besoins qui a eu lieu en mai-juin.
Il est également proposé de travailler sur le bien-être animal.

Echanges :
Sur les HP, il est nécessaire que les techniciens et éleveurs jouent le jeu pour avoir un maximum de données. Il faut continuer à informer les éleveurs et à les inciter à signaler les suspicions.
Les éleveurs présents aux réunions et les retours d'enquêtes ont mis en avant que la lutte contre les rats, notamment en lien avec la Leptospirose, était pour eux un sujet prioritaire.
Sur la qualité du lait, les différentes études n'ont pas montré de germes spécifiques à notre région. Il faut plutôt aller voir du côté des pratiques, matériels… il est nécessaire de faire des audits complets et un travail de fonds sur les fondamentaux.
Un travail est en cours avec les techniciens des différentes structures pour mener des audits sur chaque exploitation laitière.
Il faut un discours unique entre techniciens et structurer le conseil.
Sur le bien-être animal, il ne faut pas uniquement considérer la place/animal dans les bâtiments, mais également travailler sur l'ambiance.
En métropole la question du BE devient prépondérante et est une question de société. Les actions RITA doivent être en adéquation avec les plans nationaux que sont le BE et Ecoantibio. Il s'agit de mettre en avant les pratiques qui vont dans ce sens.

2. Ecoantibio

Un projet Antibiodom inter-filière est proposé. En lien avec le plan national Ecoantibio, l'objectif est d'évaluer les consommations d'antibiotiques et les bactéries résistantes, puis de suivre l'évolution de ces résistances. La réunion est le DOM pilote sur ce sujet. Le projet est déposé et en attente d'un retour positif.
Le RITA Animal demande, dans le cadre du plan Ecoantibio que la DAAF organise, en 2019, un colloque sur cette thématique, où nous pourront mettre en avant les pratiques, avec des témoignages d'éleveurs et montrer les 1ers résultats de cette étude.

Echanges :
Il faut être en mesure de se comparer aux autres territoires, et donc avoir une méthode d'analyse qui le permette. Les structures demandent à être associées pour la démarche d'analyse et la méthode d'interprétation des résultats sur ce projet Antibiodom.

3. Maîtrise et amélioration du BE animal en HS

Sur les missions et études pour la maîtrise et l'amélioration du BE en hors-sol, il est proposé de demander un appui sur 4 axes : qualité de l'eau, résistance des Ténébrions, flores de barrières et litières de volailles.

Echanges :
De nouvelles pistes d'actions sont également ressorties des échanges avec les professionnels, notamment sur la gestion des effluents en filières HS et sur l'utilisation des broyats de végétaux pour les litières en filière lait.
Cette dernière proposition intéresse également la filière bovin viande pour les engraisseurs.

4. Les fourrages

Points sur les 4 axes menés depuis juin 2018 et perspectives dans la continuité des actions en cours.

4.1. Les connaissances et pratiques

3 études ont été menées (2 enquêtes filières bovins et 1 étude prospective sur la production fourragère) et une enquête CUMA fourragère est en cours. L'ARP travaille également, en partenariat avec le projet GABIR sur la réflexion pour la mise en place de la banque des fourrages.

4.2. Expérimentations et acquisition de connaissances

Le réseau d'essais à la ferme est lancé avec 5 fermes suivies sur le planning fourrager et 3 sur des essais fertilisation. Une collection fourragère a été mise en place à la ferme de la SICALAIT et des essais multi-espèces ont démarré. L'objectif est d'élargir ce réseau à d'autres exploitations pour avoir des supports pour les formations et les journées techniques.
Le laboratoire d'analyse des fourrages est bien lancé, avec des journées portes ouvertes pour les techniciens et une demande croissante, notamment en filière lait. Les perspectives vont vers un élargissement de la gamme de calibration et à un bilan annuel sur la qualité des fourrages.
L'observatoire de la pousse de l'herbe suit 8 fermes. L'objectif est d'acquérir des références pour améliorer le conseil et de calibrer un herbomètre « péi » qui pourra par la suite être utilisé par les techniciens et les éleveurs qui le souhaitent.

4.3. Développement d'outils et transfert

Plusieurs **outils d'appui au conseil** ont été développés et sont disponibles pour les techniciens.
Des **missions d'expertises** sont demandées en appui, notamment sur l'accompagnement au renouvellement du conseil (IDELE) et sur la fertilisation (ARVALIS).

Sur le transfert, des formations ont été faites et d'autres sont programmées pour les éleveurs et techniciens. Il en est de même pour les journées techniques.

Echanges :
La collection fourragère de la SICALAIT est un support pédagogique ouvert à tous.
Sur l'observatoire de la pousse de l'herbe, la question est posée de savoir si on ne pourrait pas la coupler à des analyses de sol ? Les protocoles sont calés sur ceux de métropole qui ne préconisent pas ces analyses. De plus l'ARP manque de moyens humains et financiers pour le faire.
Sur les plannings fourragers, le nombre d'exploitations suivi reste trop faible et l'éleveur doit avoir un 1er résultat pour comprendre l'intérêt de ce planning. Cependant cela mobilise les contrôleurs laitiers qui doivent remonter ces informations alors que ce n'est pas leur rôle.
L'objectif est de communiquer autour de ce dispositif avant de le multiplier.
Il faut mettre en adéquation les pratiques des techniciens et les objectifs pour le suivi des plannings qui entrent dans le projet CASDAR.
Est-ce que dans nos structures il n'y aurait pas la possibilité de réaffecter des ETP sur des missions identifiées comme prioritaires ?
Il est nécessaire d'apporter aux éleveurs des connaissances en agronomie et transférer les connaissances de base sur la gestion des prairies.
Il est prioritaire de travailler sur la fertilisation pour avancer sur le conseil en prairies.
Attention aux conseils des commerciaux qui vendent des produits fertilisants pas toujours pertinents. Il est important de se rapprocher du maillon commercial pour travailler avec les structures d'appro sur les choix d'engrais.
L'entretien des prairies et l'envahissement de plus en plus important par de mauvaises herbes (à lier également avec le parasitisme) est également un sujet de préoccupation important pour les éleveurs. Le CIRAD propose son appui sur ce volet adventices.
L'importance de la place des fourrages est soulignée par un éleveur : « avant d'être éleveur bovin, je suis éleveur d'herbe ». C'est une priorité que de travailler sur les fourrages.
Sur la mécanisation, n'y a-t' il pas une réflexion à avoir sur ce volet ?
La question est posée sur la gestion des effluents, qui n'apparaissent pas sur le volet ruminants.
Même si la question de la gestion de la biomasse est importante, notamment pour continuer à installer nos jeunes et développer l'élevage, la feuille de route 2015 des RITA a été faite en fonction des priorités du moment.
D'un point de vue environnemental, et à l'image d'un projet comme Ecotone, il serait intéressant de travailler sur les choix d'espèces fourragères et les associations avec des haies et bosquets d'espèces endémiques ou avec des plantes médicinales.
Avec l'enjeu du changement climatique, la question des fourrages est fondamentale, il est nécessaire de monter d'un cran avec les acteurs du développement et de mettre les moyens pour développer le volet fourrages.
Si les fourrages et la fertilisation sont une priorité il faut voir comment mettre des moyens sur ces actions.

5. L'animation inter-DOM

Rappel des objectifs des RITA : recenser et prioriser les besoins, faire en sorte que les acteurs de la R&D et de la formation travaillent ensemble en évitant doublons et ruptures, favoriser les synergies entre DOM.
Il faut non seulement transférer les résultats, mais s'assurer qu'ils soient appropriés. C'est sur ce point que nous avons le plus de travail.
Il ressort d'une enquête menée dans plusieurs DOM, que les résultats ne peuvent être appropriés que si les professionnels sont à l'origine des besoins.

Concernant les fondamentaux, il est impératif qu'ils soient acquis, car sans base, on ne peut pas parler du reste.

Sur l'appui ACTA et ACTA-OI, les besoins ITA sont à identifier et prioriser.
Pour 2018, la priorité va à la mission ARVALIS. Celles d'IDELE, ITAVI et ITSAP arrivent en 2nde position.

Sur l'inter-DOM, un nouveau projet est déposé. La réponse est attendue courant juillet.

6. Infos

Les Agrofert'Iles junior sont reportées au 02 octobre pour l'animal.

Conclusion

Le CPR valide les axes de travail proposés. Il faudra dans un 2nd temps prioriser ces besoins d'actions.
L'implication des techniciens dans le transfert reste le point clef de réussite.